

MHÉO – OBSERVATION ET ÉVALUATION DES MILIEUX HUMIDES

GT CONNAISSANCE PNMH
09 NOVEMBRE 2023



2009 : Lancement du programme RhoméO porté par les CENs pour répondre à deux questions :

- Peut-on définir des méthodes valides et opérationnelles de suivi de l'état des zones humides et des pressions exercées sur les zones humides, afin de fournir aux acteurs locaux des outils clé en main ?
- Quels sont les indicateurs (hydrologiques, chimiques, biologiques) les plus appropriés du bon état et des fonctions des zones humides susceptibles d'intégrer un réseau de surveillance à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée ?

2014: Publication de la BâO RhoméO avec 11 protocoles et 13 indicateurs

2014 : Action 10 du PNMH pour la mutualisation d'outils en faveur des zones humides

2019 : Note ministérielle pour le déploiement de MhéO avec 5 protocoles communs sur le territoire

2014 – 2023 : Création de boîtes à outils dans les autres bassins versant (LigérO, BIMH BAP, SeinO)

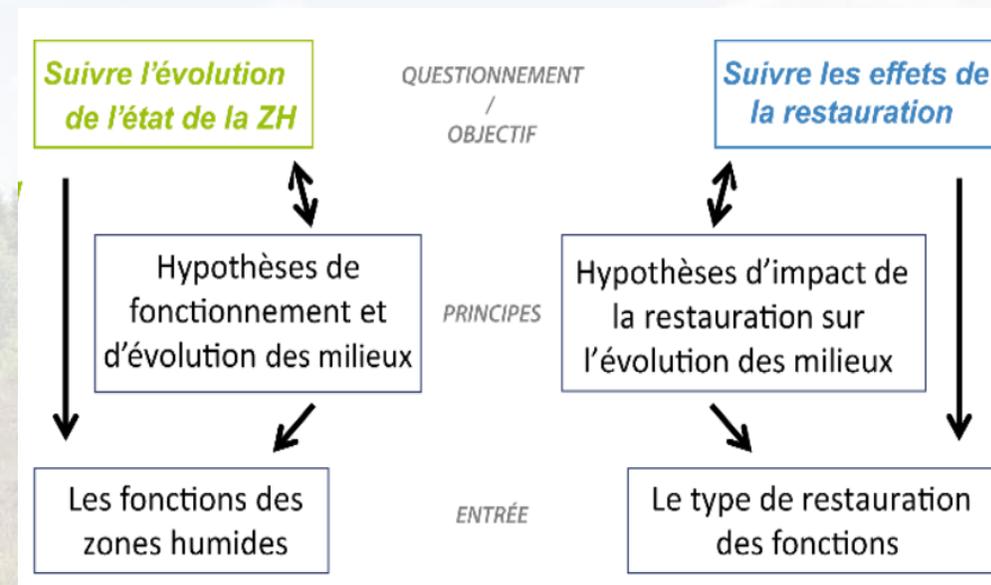
2021 : Le nouveau PNMH poursuit cette ambition et co-pilotage du projet FCEN / PatriNat

POUR QUOI ?

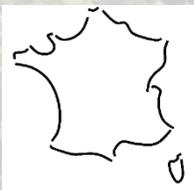
Toutes les BAO contiennent des protocoles, des indicateurs, et des fiches d'analyse et d'interprétation qui permettent de répondre deux problématiques :

Comment évoluent
l'état et les
fonctions de mon
site ?
=trajectoire
écologique sur du
moyen/long terme

Quelle est l'évolution
des fonctions et de
l'état de ma zone
humide après des
travaux de
restauration ?
= impact de la
restauration à
court/moyen terme)



Extrait du Schéma de la double évaluation – Bào RhoMéo



6 indicateurs territoriaux

I01 : niveau d'humidité du sol

I02 : indice floristique d'engorgement

I06 : indice floristique de fertilité du sol

I03 : dynamique hydrologique de la nappe

I10 : intégrité du peuplement d'odonates

I11 : intégrité du peuplement d'amphibiens

5 protocoles nationaux

P01 : Pédologie

P02 : Flore

P03 : Piézométrie

P06 : Odonates

P07 : Amphibiens

Analyse et interprétation

- 1 campagne de suivi -> 1 valeur indicatrice
- Pour suivre l'évolution -> 2 voire 3 valeurs indicatrices
- Évaluation de l'évolution -> analyse statistique + interprétation des résultats

Choisir l'/les indicateur(s) en fonction des objectifs de suivi posés

Tous les protocoles peuvent être mis en œuvre **sur tous les bassins.**



Les indicateurs inhérents aux protocoles pédologie (P01) et piézométrie (P03) peuvent être suivis **dès à présent sur tous les bassins.**

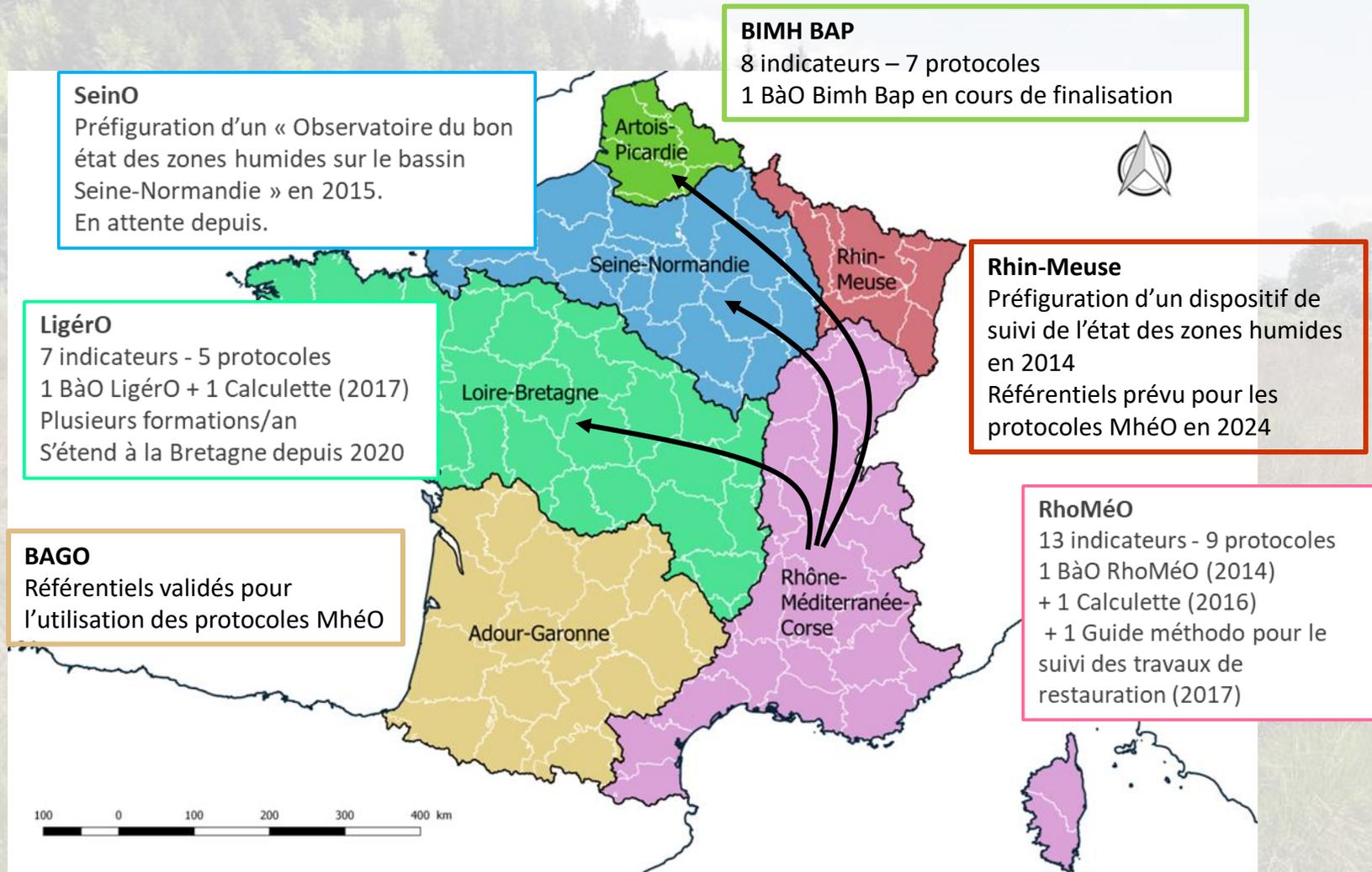


Les indicateurs inhérents aux protocoles flore (P02), odonates (P06) et amphibiens (P07) font appels à **des listes d'espèces de références** spécifiques à chaque bassin.

L'ensemble des indicateurs n'est pas à suivre : **choisir les plus pertinents** (objectifs posés) **et appropriés** (coûts, compétences en interne).

Certains bassins ont développé des indicateurs supplémentaires : indicateurs spécifiques au bassin en question.

ORGANISATION PAR BASSIN



ACTIONS PRIORITAIRES DE MHÉO



2ème semestre 2023 1^{er} semestre 2024 2ème semestre 2024 1^{er} semestre 2025 2ème semestre 2025

Réalisation de 5 fichiers CSV (1 fichier par protocole) et tests. Incohérence entre les fiches terrain et les champs dans le scénario d'échanges.

Groupe technique pour l'élaboration du cahier des charges de la calculatrice

Développement de la calculatrice et tests

Déploiement de la calculatrice

Révision du scénario d'échange nécessaire pour assurer une cohérence entre les fiches terrain / la calculatrice / les éléments pour calculer les indicateurs

5 groupes techniques pour harmoniser les fiches terrain, indicateur et analyse et faire le lien avec la calculatrice en production

Déploiement de la BàO MhéO

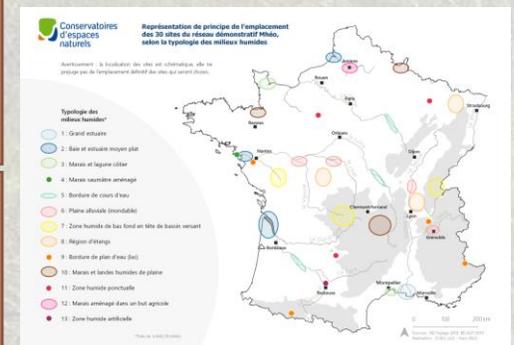
Stratégie d'échantillonnage pour le réseau de sites MhéO pour la surveillance

Validation de la stratégie et lien avec les partenaires

Mise en place du réseau de sites de surveillance

Recherche de sites vitrine pour la communication et pour les formations MhéO

Mise en place du réseau de sites vitrine (=sites de démonstration)



La formation existe depuis 2019 organisée par la FCEN et l'OFB

Objectifs de la formation :

- Discerner le cadre d'application du suivi des milieux humides ;
- Choisir les protocoles terrain et indicateurs d'évaluation des milieux humides ;
- Organiser les données de suivi ;
- Calculer des indicateurs et interpréter les résultats obtenus.



12 structures
intervenantes

129 stagiaires
formés (au
06.10.2023)



S'articule avec les « formations de bassin »

Fait appel à la pédagogie active

4 jours de formation

15 stagiaires par session

~~Mise en œuvre~~

~~Savoir-faire~~